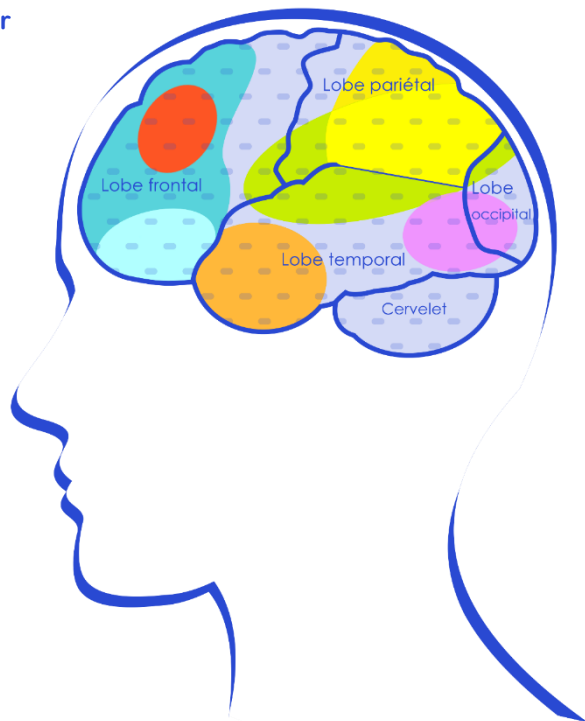




- Fonctions exécutives
Cognition sociale
- Négligence
Spatiale
Unilatérale
- Apraxies
- Agnosie visuelle
- Emotions
Humeur
- Mémoire épisodique
- Attention &
Mémoire de travail
- Anosognosie
Fatigue
Ralentissement



Chaque thématique est développée sur une fiche explicative accessible sur www.avc-normandie.fr

Etablissement

Notes :

.....

.....

.....

.....

Pour plus d'informations :

www.avc-normandie.fr

29 octobre 2019

Quels sont les changements cognitifs, comportementaux et émotionnels après un AVC ?

Il est plus susceptible et manque d'organisation

Elle me pose 100 fois la même question

Il ne trouve pas certains objets situés à sa gauche

Je ne fais rien et je suis fatigué(e)

J'enfile toujours mon pull à l'envers

Je ne vois pas bien, mais cela ne vient pas de mes yeux

Je perds le fil de mes pensées au cours d'une conversation

Je pleure, je ris pour un rien

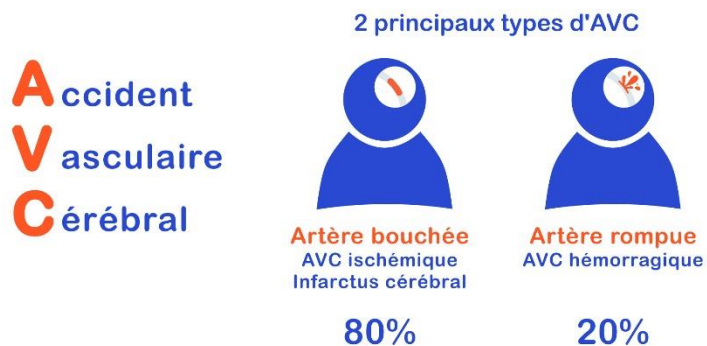


Plaquette réalisée par la coordination AVC Normandie en collaboration avec les neuropsychologues



• Qu'est-ce qu'un AVC ?

L'accident vasculaire cérébral résulte de l'interruption de la circulation sanguine dans le cerveau. L'apport en oxygène est stoppé. Les tissus s'endommagent créant ainsi des lésions cérébrales. **Les conséquences varient selon la taille et la localisation de la lésion dans le cerveau.**



• Pourquoi fait-on un AVC ?

Un ou plusieurs facteurs de risque peuvent être à l'origine d'un AVC :

- Hypertension artérielle, arythmie cardiaque, diabète, migraine avec aura, apnée du sommeil
- Cholestérol, tabac, alcool, drogues, pilule, stress, surpoids, sédentarité
- Age, antécédents familiaux

Pour agir/prévenir, je fais le point sur mes facteurs de risque cardio-neuro-vasculaires avec mon médecin traitant.

• Qui est concerné ? Nous sommes tous concernés.

En France, on estime à environ 150 000 le nombre d'AVC par an. Toutes les quatre minutes, une personne fait un accident vasculaire cérébral :



• Les changements

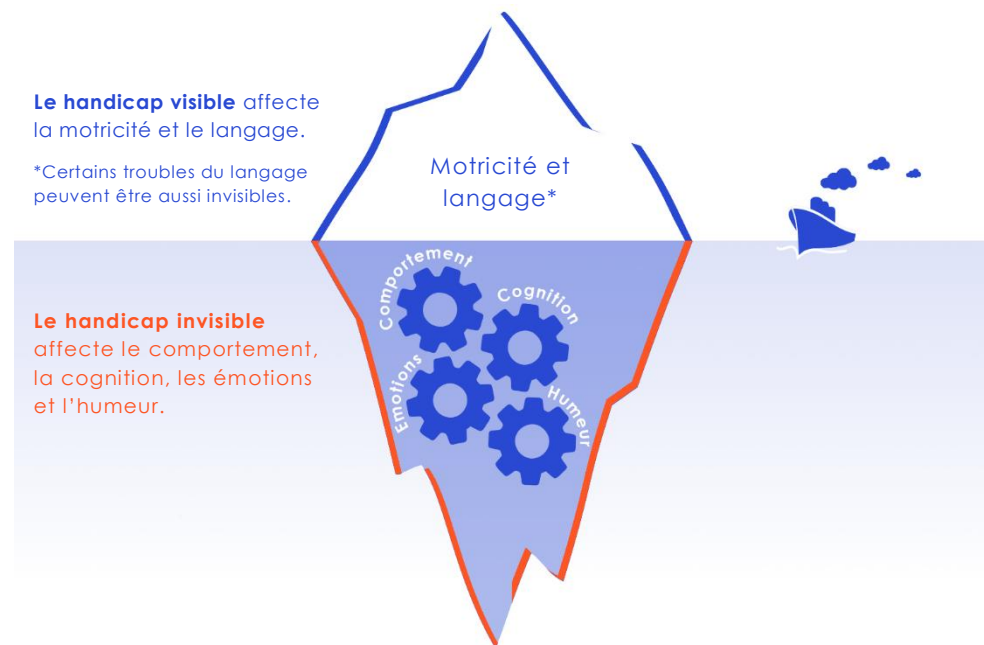
Les troubles moteurs et certains troubles du langage constituent le **handicap visible**. Cependant, il existe également le **handicap invisible** constitué par les troubles cognitifs, comportementaux et émotionnels. Ces troubles fréquents et très invalidants dans la vie quotidienne et professionnelle restent souvent méconnus et leur repérage nécessite d'être amélioré.

De surcroît, le patient peut ne pas avoir conscience de ses troubles cognitifs, comportementaux et émotionnels : voir sur fiche explicative « Anosognosie »

Le handicap visible affecte la motricité et le langage.

*Certains troubles du langage peuvent être aussi invisibles.

Le handicap invisible affecte le comportement, la cognition, les émotions et l'humeur.



• Où s'adresser pour un diagnostic et une prise en charge adaptés ?

Les changements cognitifs, comportementaux et émotionnels, j'en parle avec mon médecin traitant pour être orienté vers les professionnels inscrits dans la filière de soins des accidents vasculaires cérébraux :

- Consultations pluri-professionnelles post-AVC
- Consultations mémoire
- Toutes les coordonnées sont publiées sur :